



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE les modalités de tenue des séances du Conseil municipal applicables à chaque fois qu'elles seront utilisées durant l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid 19 - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 26 novembre 2020 –  
**A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la modification de la composition de la Commission consultative des services publics locaux comme suit : mesdames Monique MERIZIO, Agnès LUXIN, messieurs Frédéric DIVIALLE, Jean-Guillaume CARONE et Pierre MATHEVET –  
**A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE de la conduite du débat d'orientation budgétaire et de la présentation du rapport d'orientation budgétaire préalable à l'élaboration du budget prévisionnel de 2021.

- ADOPTE, pour l'année 2021, la répartition des subventions aux associations et organismes désignés pour un montant global de 563 958 € – **A LA MAJORITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer le marché de baux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux et, si nécessaire, à résilier les marchés à venir, AUTORISE monsieur le Maire à procéder au lancement et à la signature des marchés consécutifs en cas de procédure infructueuse et AUTORISE monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés et les pièces constitutives des accords-cadres à bon de commandes par lot avec les prestataires ayant remis l'offre économiquement et techniquement la plus aboutie. –  
**A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à destination des agents stagiaires, titulaires et contractuels de la ville, APPROUVE la modulation des montants individuels de l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et du Complément indemnitaire annuel (CIA) en se référant aux montants plafonds, APPROUVE les primes et indemnités cumulables avec le RIFSEEP, DIT que l'IFSE sera attribuée mensuellement à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021 et le CIA annuellement après validation du comité de pilotage et du comité technique -  
**A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la modification du statut des vacataires en contractuels ainsi que le taux horaire de vacation de 10,40 € brut - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la création au 1<sup>er</sup> mars 2021 d'un emploi d'opérateur de vidéosurveillance et de trois emplois de policiers municipaux - **A LA MAJORITE**
- APPROUVE la création au 1<sup>er</sup> mars 2021 de seize emplois animateurs périscolaire - **A L'UNANIMITE**
- PREND ACTE du rapport annuel 2020 de la commission communale d'accessibilité.
- APPROUVE l'application des taux d'effort, plafond et plancher tel que définis par la Caisse nationale d'allocations familiales pour l'année 2021, quant aux participations familiales pour l'accueil en crèches, halte-garderie et Relais Accueil Famille - **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le renouvellement de la convention d'accueil fixant les modalités d'accueil, de responsabilité, de tarifs et de paiement à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2021, des jeunes neuvillois jusqu'à 12 ans dans les accueils de loisirs d'Eragny, dans la mesure de leurs capacités d'accueil pour une durée d'une année (juillet 2021 à juillet 2022) en précisant le caractère de reconduction tacite de ladite convention pour une durée totale maximum de cinq années. Les tarifs d'accueil qui sont mis en place, sont ceux déjà fixés par le Conseil municipal le 26 novembre 2020, à réévaluer annuellement, pour ce type d'accueil.  
AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention susvisée et tous les documents afférents – **A L'UNANIMITE**
- ADOPTE une motion s'opposant à toute réduction, même partielle ou temporaire, des voies de circulation de l'autoroute A15 - **A LA MAJORITE**
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h34.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Monique MERIZIO, Adjoints au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Marie-Madeleine COLLOT, Christine CAVRO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jennifer THEREAUX, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Sylvie MORELLE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la totalité des Membres en exercice.

Monsieur Abdelhakim BOUKDOUR a été désigné comme secrétaire de séance.